

IDENTIFICATION

Section : Brevet et bachelier bibliothécaire

Intitulé de l'UE : Méthodologie de la lecture rapide

Code de référence : 035102U32D1

Nombre de périodes : 20

Nombre de crédits ECTS : 2

DESCRIPTION

Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :

- ♦ résumer les idées essentielles d'un texte et les critiquer ;
- ♦ produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, ... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).

Titre pouvant en tenir lieu

C.E.S.S.

Finalités particulières :

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'acquérir des compétences transversales

- ♦ pour optimiser la formation technique des professionnels dans une perspective de gestion et de traitement des informations textuelles (à partir d'exercices appropriés de lecture rapide) ;
- ♦ pour structurer des informations et les restituer dans une logique argumentaire.

Contenu du cours :

Ce cours développe la maîtrise du rapport argumentaire et de la lecture rapide en combinant analyse de messages persuasifs, identification des thèses et arguments, connecteurs logiques et structuration d'un propos selon la démarche des trois verbes.

Les étudiant·es renforcent leur efficacité de lecture en comprenant leurs freins, en optimisant leurs mécanismes visuels et en adoptant de nouvelles stratégies de traitement de l'information.

L'apprentissage est progressif, outillé par des exercices ciblés, des échanges collectifs et une mise en pratique concrète.

Une correction individualisée prolonge l'entraînement pour ancrer les compétences rédactionnelles de chacun·e.

Bibliographie :

- Anciaux, J.-P. (1994). *Rédiger et défendre une étude, un projet*. Paris : Robert Laffont.
- Boclet Mohamed (2024), *Connaissance illimitée*. Paris : Pocket
- Boeglin M. (2005). *Lire et rédiger à la fac : du chaos des idées au texte structuré*. Paris : L'Etudiant.
- Buzan, T.(2019). *La lecture rapide : lisez plus, apprenez davantage et réussissez mieux*. Paris : Eyrolles.
- CCDMD : amélioration du français. (2007). <http://www.ccdmd.qc.ca/fr/>.
- Chovelon, B., Morsel M-H. (2013). *Le résumé, le compte-rendu, la synthèse : guide d'entraînement aux examens et concours*. Grenoble ; Presses universitaires de Grenoble.
- Comtois René-Louis(2021). *Lire vite et mieux à l'ère du numérique*. Québec : Les éditions Québec-Livres.
- Doury M., *Argumentation. Analyser textes et discours*
- Eveno C(2024). *L'art d'avoir toujours réponse à tout*. Paris : Editions EYROLLES
- Houart M. (2013). *Réussir sa première année en Médecine – Sciences – Sciences de la santé – Ingénierie*. Bruxelles : De Boeck.
- Lesbats E., Robert M. (1992). *L'écriture sans peur et sans reproche*. Paris : ESF éditeur.
- Richaudeau, F. (2004). *Méthode de Lecture rapide*. Paris : Editions Retz
- Sims M. (1997). *Manuel de méthodes : classes préparatoires, cursus universitaire, concours administratif A et B*. (2è éd.). Paris : Economica.
- Trouvé A. (2012). *Réussir le résumé et la synthèse de textes aux concours*. (4è éd.). Paris : Presses universitaires de France.

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Delhayé Anne

METHODOLOGIE

Exploitation de ressources variées , alternance de travaux individuels et en groupe pour confronter les points de vue, et démarche inductive pour construire le sens depuis l'analyse concrète.

Une approche active, structurée et directement transférable aux situations professionnelles du métier de bibliothécaire.

SUPPORTS

Ressources : documents écrits de nature diverse, déposés sur la plate-forme Moodle.

Notes et powerpoint déposés sur Moodle

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Évaluation – Rapport argumentatif

Les étudiant·es reçoivent un support parmi une sélection de textes et d'images. À l'aide de la grille d'évaluation, ils rédigent un texte argumentatif personnel, structuré autour d'une thèse explicite, d'arguments étayés et d'exemples pertinents, reliés par des connecteurs logiques et aboutissant à une conclusion. L'évaluation porte sur la maîtrise du schéma argumentatif, la cohérence de la structure, la précision du langage et la correction orthographique, et non sur l'opinion défendue.

Évaluation – Test de vitesse de lecture (indicatif, non certificatif)

Les étudiant·es lisent un texte imposé et répondent à un questionnaire visant à mesurer à la fois leur vitesse de lecture et leur compréhension. Tout au long du module, ils sont régulièrement entraînés par des mises en situation et peuvent mesurer leur progression en s'investissant dans les exercices proposés.

Acquis d'apprentissage

Face à une documentation illustrant une problématique choisie en fonction de son opportunité à susciter une argumentation, en développant des techniques de lecture rapide pour en repérer l'essentiel,

pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable :

- ◆ de rédiger une courte argumentation, les termes de l'argumentation comprenant un exemple ou un contre-exemple ;
- ◆ de justifier les fondements de l'argumentation en fonction de principes logiques.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- ◆ de la cohérence entre les procédés linguistiques, l'utilisation des liens logiques et le choix des termes mettant ceux-ci en évidence,
- ◆ de la capacité de différencier l'essentiel de l'accessoire et l'opportun de l'inopportun,
- ◆ de la pertinence des raisonnements exprimés,
- ◆ de la précision dans l'expression orale ou écrite

UTILISATION DE L'IA

Cadre d'utilisation des outils numériques et de l'intelligence artificielle (IA)

Dans le cadre des activités de cours, l'usage des outils numériques et des intelligences artificielles est autorisé et encouragé, à condition qu'il respecte les principes suivants, issus du cadre institutionnel EA – SeGEC :

Utilisation éthique

- Respect du RGPD, des droits d'auteur et de la propriété intellectuelle.
- Vérification des sources et des contenus générés.
- Honnêteté intellectuelle dans toute production.

Utilisation responsable

- Pertinence pédagogique de l'usage des outils IA.
- Prise en compte de l'impact environnemental.
- Transparence et mention explicite du recours à l'IA.
- Vérification critique des contenus générés.

Utilisation inclusive

- Accessibilité des outils pour tous les apprenants.
- Prise en compte de la diversité des profils numériques.

Restrictions

- Interdiction de toute forme de plagiat, d'usurpation, de désinformation ou d'atteinte à la vie privée.
- L'IA ne doit pas remplacer la réflexion personnelle, mais peut soutenir la structuration, la relecture ou la mise en forme des productions.

Responsabilité de l'étudiant·e

- Chaque étudiant·e est responsable d'un usage réfléchi, critique et transparent des outils d'IA.
- Toute utilisation de l'IA dans un travail doit être signalée explicitement (ex. : en note de bas de page ou mention en fin de document).